

**Étude sur la participation des aînés  
au développement de la  
société et sur les politiques du  
vieillessement au sein de  
quelques administrations de  
l'OCDE**  
Recueil de pratiques exemplaires

Ministère de la Famille, des Aînés et de la  
Condition féminine  
juin 2006

La présente étude a été confiée par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine à l'Observatoire de l'administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

**Le document peut être consulté à la section « Publications »  
du site Internet du ministère de la Famille, des Aînés  
et de la Condition féminine, à l'adresse [www.mfacf.gouv.qc.ca](http://www.mfacf.gouv.qc.ca).**

Dépôt légal – 2006  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-550-47277-2

© Gouvernement du Québec

## AVANT-PROPOS

---

Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine a confié à L'Observatoire de l'administration publique de l'ENAP le mandat d'effectuer une recherche sur la participation des aînés au développement de la société et sur les politiques du vieillissement au sein de sept administrations de l'OCDE.

Les travaux ont été supervisés et réalisés par M<sup>me</sup> Dolorès Grossemy, agente de recherche, et par M. Charlie Florent Mballa, agent de recherche. Ils ont été assistés par MM. Mathieu Carrier et Jean-Louis Mbadinga, assistants de recherche, ainsi que par M<sup>me</sup> Céline Auger, assistante de recherche. M<sup>me</sup> Patricia Pelletier a procédé à la révision linguistique du rapport et M<sup>me</sup> Chantal Lafrenière en a effectué la mise en page.

Jacques Auger, Ph. D.  
Professeur associé  
Coordonnateur à la recherche commanditée  
L'Observatoire de l'administration publique – ENAP



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	I
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	V
<b>CAP-PELÉ</b> .....	<b>3</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	3
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	4
3 BILAN .....	6
<b>NEW SOUTH WALES</b> .....	<b>13</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	13
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	13
3 BILAN .....	15
<b>PAYS DE GALLES</b> .....	<b>21</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	21
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	21
3 BILAN .....	26
<b>QUEENSLAND</b> .....	<b>31</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	31
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	31
3 BILAN .....	37
<b>ROYAUME-UNI</b> .....	<b>43</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	43
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	43
3 BILAN .....	46
<b>TASMANIE</b> .....	<b>53</b>
1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE .....	53
2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE .....	53
3 BILAN .....	58



## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

---

### NEW SOUTH WALES

COTA *New South Wales Council on the Ageing*

### ROYAUME-UNI

BJF *Beth Johnson Foundation*

LEA *Local Education Authority*

### ABRÉVIATION

£ Livre sterling





CAP-PELÉ



## LES SÉNATEURS ET SÉNATRICES DE L'ENVIRONNEMENT

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

« Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement » est une expérience intergénérationnelle qui a débuté en 1996 comme projet de recherche. Élaborée, conduite et supervisée par des chercheurs en sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, l'expérience impliquait des personnes à la retraite et des élèves d'une école primaire de la municipalité de Cap-Pelé au Nouveau-Brunswick. À la suite du projet pilote, l'expérience s'est élargie et repose désormais sur la participation de plusieurs acteurs de différentes catégories d'âge<sup>1</sup>. L'objectif principal de l'expérience intergénérationnelle était d'améliorer la relation des personnes avec leur milieu environnemental et leur communauté<sup>2</sup> et les connaissances des élèves en matière environnementale<sup>3</sup>.

La mise en place du groupe intergénérationnel était motivée par les raisons suivantes :

- les personnes à la retraite disposent de beaucoup de temps libre à offrir et elles aiment, en général, mener des actions concrètes pour aider leur communauté;
- les enfants ont besoin de contacts avec les adultes de leur communauté, spécialement pour faciliter l'acquisition de connaissances<sup>4</sup>.

Le recours à un groupe intergénérationnel a eu des impacts positifs sur les personnes à la retraite et sur les élèves. Ainsi, les personnes à la retraite ont pu partager certaines expériences personnelles avec les élèves et ainsi opérer un transfert de connaissances pour le bénéfice de ceux-ci. De plus, les personnes âgées se sont senties valorisées par l'affection démontrée par les élèves à leur égard. Finalement, ce qui devait se limiter à un projet de recherche a conduit à la mise sur pied, par les personnes à la retraite ayant participé à l'expérience, d'un groupe communautaire permanent pour l'amélioration et la protection de l'environnement de Cap-Pelé. Ce groupe permet maintenant aux personnes à la retraite qui en font partie de demeurer actives au sein de leur communauté et d'accomplir des actions concrètes et productives<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>2</sup> Diane Pruneau, Omer Chouinard et Charline Arsenault, *The Cap-Pelé Model*, <http://alternativesjournal.ca/issues/243/absprun.htm>

<sup>3</sup> Diane Pruneau (13 décembre 2005). *Objectifs de l'expérience intergénérationnelle*, [en ligne].

<sup>4</sup> Diane Pruneau (7 décembre 2005). *Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement*, [en ligne].

<sup>5</sup> Diane Pruneau (13 décembre 2005). *Objectifs de l'expérience intergénérationnelle*, [en ligne].

## 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

### ■ Historique et contenu de la pratique

L'expérience intergénérationnelle s'est déroulée à Cap-Pelé, une municipalité de 2 100 habitants située au Nouveau-Brunswick. La population de Cap-Pelé est principalement composée de travailleurs saisonniers, à savoir des pêcheurs, des travailleurs dans des usines de transformation des produits de la mer et des fermiers. L'expérience réalisée par des chercheurs de l'Université de Moncton a débuté en 1996. Elle consistait, dans un premier temps, à sélectionner les participants à l'expérience intergénérationnelle, soit 25 élèves de la quatrième année du primaire accompagnés par leur enseignante et 6 personnes à la retraite. Ces dernières ont été sélectionnées, d'une part, parce qu'elles ont plus de temps libre à offrir que les adultes sur le marché du travail et, d'autre part, pour leur expérience environnementale.

Dans un deuxième temps, un modèle éducatif a été élaboré et appliqué par les chercheurs auprès des membres du groupe pendant une période de 10 mois, soit entre septembre 1996 et juin 1997. À cette occasion, les chercheurs ont amené les membres du groupe intergénérationnel à visiter cinq écosystèmes (une plage, un marais salé, une forêt, des champs et un secteur modifié par l'homme) de la municipalité de Cap-Pelé afin d'évaluer, d'analyser et de reconnaître certaines composantes de ces derniers. De surcroît, les personnes à la retraite et les élèves devaient partager leurs impressions sur ce qu'ils avaient constaté, proposer leur vision de l'avenir pour leur municipalité et entreprendre des actions environnementales concrètes pour solutionner les problèmes constatés<sup>6</sup>.

Entre les mois de septembre et novembre, les membres du groupe intergénérationnel ont été appelés à visiter les écosystèmes sélectionnés par les chercheurs. Les personnes à la retraite et les élèves devaient participer aux activités éducatives à raison de deux ou trois demi-journées chaque semaine, sauf en janvier et février, où la fréquence des rencontres hebdomadaires a été ramenée à une seule. Lors de ces rencontres, les personnes à la retraite devaient notamment partager leur expérience sur le passé des écosystèmes visités avec les élèves. Ces derniers devaient, après chaque excursion, échanger leurs impressions sur ce qu'ils avaient vu et appris, en plus d'identifier les organismes vivants avec lesquels ils partagent le territoire de Cap-Pelé. De plus, après la visite des écosystèmes modifiés par des activités humaines, les membres du groupe intergénérationnel étaient invités par les chercheurs de l'université à dresser ensemble une liste des problèmes environnementaux constatés. Au mois de décembre, les personnes à la retraite et les élèves ont d'abord été invités par les chercheurs à partager leur vision de ce que devrait être l'environnement idéal de Cap-Pelé. Par la suite, ils devaient déterminer une action environnementale à effectuer afin de résoudre une situation environnementale problématique. Les autres mois ont été consacrés à la planification de l'action environnementale. Celle-ci a été réalisée en juin par les personnes âgées participantes et les élèves, en partenariat avec les parents de ces derniers et des employés du Parc de l'Aboiteau<sup>7</sup>.

À la suite de cette expérience, les personnes âgées participantes ont décidé de former un groupe communautaire appelé « Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement », voué à l'amélioration

<sup>6</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>7</sup> Diane Pruneau et autres, *An Intergenerational Education Project Aiming at the Improvement of People's Relationship with their Environment*, p. 31, <http://www.multilingual-matters.net/irgee/008/0026/irgee0080026.pdf>

et à la protection de l'environnement naturel de Cap-Pelé. À l'origine, cette étape n'était pas prévue dans le projet de recherche. Cependant, les personnes à la retraite qui avaient participé au projet de recherche ont mentionné aux chercheurs qu'il leur permettait de mieux vivre et de se sentir utiles. Dès lors, les personnes à la retraite ont demandé aux chercheurs de l'Université de Moncton de poursuivre leur travail d'éducation environnementale dans le village de Cap-Pelé. Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement ont entrepris d'identifier des groupes sociaux qui pouvaient être impliqués dans l'amélioration de l'environnement du village de Cap-Pelé. Les membres du groupe ont sélectionné d'autres groupes, dont des pêcheurs, les Chevaliers de Colomb, des travailleurs du Parc de l'Aboiteau et deux groupes d'élèves (un de quatrième et un de septième année). Ces groupes doivent relever des situations environnementales problématiques et entreprendre des actions pour les solutionner. Présentement, Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement poursuivent leur travail d'éducation auprès de divers groupes sociaux dans la municipalité de Cap-Pelé.

### ■ Organisme responsable de la pratique

L'expérience intergénérationnelle a été élaborée, conduite et supervisée par des chercheurs de l'Université de Moncton en sciences de l'éducation et en sociologie<sup>8</sup>.

### ■ Objectifs poursuivis par la pratique

L'objectif principal de l'expérience intergénérationnelle était d'améliorer la relation des personnes avec leur milieu environnemental et leur communauté<sup>9</sup>. Plus spécifiquement, l'expérience visait l'atteinte des deux objectifs suivants :

- le rétablissement et la valorisation des écosystèmes côtiers;
- la réappropriation, par les citoyens, des territoires de leur communauté<sup>10</sup>.

En ce qui concerne les chercheurs, leurs principaux objectifs de recherche étaient :

- concevoir de nouvelles techniques éducatives pour améliorer la relation des habitants avec leur environnement;
- renforcer la perception de la responsabilité des habitants pour les conditions environnementales qui les entourent<sup>11</sup>;
- permettre aux enfants d'acquérir de nouvelles connaissances en matière d'environnement<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>9</sup> Diane Pruneau, Omer Chouinard et Charline Arsenault, *The Cap-Pelé Model*, <http://alternativesjournal.ca/issues/243/absprun.htm>

<sup>10</sup> Omer Chouinard, *La notion de développement de communautés responsables comme source d'inspiration pour la recherche en éducation relative en environnement : pistes de réflexion*, [http://www.ec.gc.ca/education/documents/colloquium/chouin\\_f.htm](http://www.ec.gc.ca/education/documents/colloquium/chouin_f.htm)

<sup>11</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>12</sup> Diane Pruneau (13 décembre 2005). *Objectifs de l'expérience intergénérationnelle*, [en ligne].

## ■ Principaux acteurs

À l'origine, les groupes impliqués dans le projet de recherche intergénérationnel étaient les suivants :

- des personnes âgées à la retraite qui deviendront éventuellement Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement;
- des élèves et leurs parents;
- la Corporation du Parc de l'Aboiteau.

Présentement, en plus des Sénateurs et Sénatrices de l'environnement, les groupes sociaux suivants participent à des activités d'apprentissage et planifient des actions environnementales :

- les Chevaliers de Colomb;
- des travailleurs du Parc de l'Aboiteau;
- deux classes d'élèves de niveau primaire<sup>13</sup>.

## 3 BILAN

### ■ Aspects positifs de la pratique

La nature éducative du projet constitue l'un des points forts de l'expérience, notamment pour les enfants. Ces derniers ont pu, tout en s'amusant, acquérir de nouvelles connaissances environnementales grâce à la partie éducative du projet et à la participation des personnes à la retraite. De surcroît, le projet a permis la réalisation d'actions concrètes visant à améliorer l'environnement immédiat des participants et la mise sur pied d'un groupe, Les Sénateurs et Sénatrices de l'environnement, qui poursuit, en partenariat avec d'autres groupes sociaux, la planification et la mise en œuvre d'actions environnementales.

Les chercheurs ont noté, dans les résultats de leur étude, que le recours à des groupes intergénérationnels s'est avéré un facteur de motivation important, notamment chez les personnes à la retraite. Celles-ci ont signifié que la présence des élèves les incitait à prendre part aux activités et à entreprendre des actions environnementales, notamment parce qu'elles se sont senties valorisées par l'affection démontrée par les élèves. Quant à ces derniers, c'est davantage la nature éducative et participative du projet qui a constitué leur facteur principal de motivation<sup>14</sup>.

Les principaux impacts positifs du projet sont :

- pour les élèves :
  - une augmentation significative de leurs connaissances en matière d'environnement;
  - une plus grande préoccupation pour leur environnement;
  - une modification de leurs habitudes récréatives;
  - une propension accrue à identifier des sites environnementaux particuliers.

<sup>13</sup> Diane Pruneau (13 décembre 2005). *Objectifs de l'expérience intergénérationnelle*, [en ligne].

<sup>14</sup> Diane Pruneau et autres, *An Intergenerational Education Project Aiming at the Improvement of People's Relationship with their Environment*, <http://www.multilingual-matters.net/irgee/008/0026/irgee0080026.pdf>

- pour les personnes à la retraite :
  - une tendance plus grande à mettre en place des actions concrètes pour sensibiliser les gens à la protection de leur environnement;
  - un renforcement de leur attachement à leur environnement et à leur communauté;
  - une augmentation des contacts avec leur environnement;
  - un renforcement de leur confiance personnelle sur le plan de la capacité à mener des actions productives pour leur communauté<sup>15</sup>;
  - l'amélioration de leurs capacités d'observation<sup>16</sup>.

### ■ Aspects négatifs de la pratique

Le recrutement de personnes retraitées a été difficile. Plusieurs des retraités rencontrés lors de la période de recrutement ont refusé de participer au projet, d'une part pour des raisons de santé et, d'autre part, parce que leurs activités régulières ne leur permettaient pas de s'impliquer pleinement dans le projet<sup>17</sup>. De plus, certains d'entre eux ont manifesté des signes d'impatience, notamment lors des premières excursions éducatives, ce qui a mis en péril la survie du projet. En ce qui concerne les enfants, ils ont démontré un manque d'intérêt lors des activités de planification pour la réalisation d'actions environnementales<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>16</sup> Diane Pruneau et autres, *An Intergenerational Education Project Aiming at the Improvement of People's Relationship with their Environment*, <http://www.multilingual-matters.net/irgee/008/0026/irgee0080026.pdf>

<sup>17</sup> Diane Pruneau et Omer Chouinard, *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>

<sup>18</sup> Diane Pruneau et autres, *An Intergenerational Education Project Aiming at the Improvement of People's Relationship with their Environment*, <http://www.multilingual-matters.net/irgee/008/0026/irgee0080026.pdf>



## BIBLIOGRAPHIE

- CHOUINARD, Omer (Page consultée le 5 décembre 2005). *La notion de développement de communautés responsables comme source d'inspiration pour la recherche en éducation relative en environnement : pistes de réflexion*, [en ligne], [http://www.ec.gc.ca/education/documents/colloquium/chouin\\_f.htm](http://www.ec.gc.ca/education/documents/colloquium/chouin_f.htm)
- PRUNEAU, Diane, et autres (Page consultée le 4 décembre 2005). *An Intergenerational Education Project Aiming at the Improvement of People's Relationship with their Environment*, [en ligne], <http://www.multilingual-matters.net/irgee/008/0026/irgee0080026.pdf>
- PRUNEAU, Diane, et Omer CHOUINARD (Page consultée le 3 décembre 2005). *Senators of the Environment: An Intergenerational Project on Education and Environmental Awareness*, [en ligne], <http://srdis.ciesin.columbia.edu/cases/canada-004.html>
- PRUNEAU, Diane, Omer CHOUINARD et Charline ARSENAULT (Page consultée le 4 décembre 2005). *The Cap-Pelé Model*, [en ligne], <http://alternativesjournal.ca/issues/243/absprun.htm>

## PERSONNE-RESSOURCE

### Université de Moncton

Diane Pruneau

Professeure

[prunead@umoncton.ca](mailto:prunead@umoncton.ca)





NEW SOUTH WALES



## GRANFRIENDS INTERGENERATIONAL

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

L'expérience du programme *Grandfriends Intergenerational* se déroule principalement dans la région de Liverpool, dans l'État de New South Wales (NSW), en Australie. L'objectif principal du programme est d'offrir un soutien à des élèves en prêtant assistance à des enseignants dans la réalisation de tâches variées telles que l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et des arts. Le programme *Grandfriends Intergenerational* a permis :

- d'apporter de l'aide à plus de 5 000 élèves du niveau primaire dans 40 écoles;
- à des personnes âgées de demeurer actives dans leur communauté et de se sentir valorisées;
- aux professeurs de recevoir un soutien dans leur enseignement;
- aux élèves de compter sur la présence d'un « modèle » plus âgé;
- aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des valeurs axées sur l'égalité et la compréhension entre les générations<sup>19</sup>.

### 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

#### ■ Historique de la pratique

Le programme *Grandfriends Intergenerational* a été lancé en 1989 et sa mise en place a été marquée par trois phases. Dans un premier temps, une citoyenne, madame Iris Wallis, avait mis sur pied un groupe de personnes âgées pour apporter un soutien direct et flexible dans un petit nombre de classes de niveau primaire, tout en offrant aux élèves des contacts significatifs avec des personnes âgées. La mise en place de ce groupe de personnes âgées était motivée par le nombre grandissant d'élèves qui ne pouvait compter sur le soutien de grands-parents, par exemple pour les aider dans leurs travaux scolaires. Dans un deuxième temps, l'initiative de madame Wallis a été baptisée *Volunteers NSW* et son champ d'action a été élargi pour atteindre un plus grand nombre d'écoles. Dans un troisième temps, l'initiative a été endossée par le *NSW Council on the Ageing* (COTA) qui a apporté un soutien particulier au programme. L'intervention de cet organisme visait d'abord la collaboration d'un administrateur expérimenté du COTA afin de renforcer la gestion et l'organisation de ce qui allait devenir le programme actuel. Des réunions étaient et sont encore tenues régulièrement pour discuter de l'administration et de l'organisation du programme. De plus, le COTA appuie le programme sur le plan des relations publiques par des bulletins d'information (*newsletters*) qu'il publie dans son site Internet.

<sup>19</sup> Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

## ■ Organisme responsable de la pratique

Actuellement, le COTA finance en partie le programme *Grandfriends Intergenerational* et est associé à la gestion et à l'organisation de celui-ci. De plus, des administrateurs du COTA participent au processus de sélection des personnes âgées qui désirent s'impliquer dans le programme *Grandfriends Intergenerational*<sup>20</sup>.

Le COTA est un organisme sans but lucratif géré par des personnes âgées dont l'objectif est de fournir un soutien aux personnes de plus de 50 ans. Le COTA existe depuis 1956 et a pour mission de mobiliser le gouvernement et la communauté pour que les personnes âgées jouissent d'un bien-être et d'une justice sociale<sup>21</sup>.

## ■ Objectifs poursuivis par la pratique

L'objectif principal du programme *Grandfriends Intergenerational* est d'offrir un soutien à des élèves en prêtant assistance à des enseignants dans la réalisation de tâches variées telles que l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et des arts. L'expérience s'adresse aux élèves du primaire, et notamment à ceux qui n'ont plus de grands-parents. En plus de cet objectif principal, l'expérience poursuit les quatre objectifs spécifiques suivants :

- offrir aux élèves des modèles à suivre;
- améliorer le bien-être des élèves;
- renforcer les liens dans la communauté;
- améliorer le bien-être des personnes âgées<sup>22</sup>.

## ■ Principaux acteurs

Les principaux acteurs qui jouent un rôle dans *Grandfriends Intergenerational* sont :

- les personnes âgées;
- les enfants;
- les enseignants;
- la direction des écoles primaires;
- le conseil municipal de Liverpool.

## ■ Contenu de la pratique

Dans le cadre du programme *Grandfriends Intergenerational*, les personnes âgées sélectionnées agissent en tant que bénévoles et doivent consacrer en moyenne une journée par semaine à l'assistance d'un enseignant du primaire. Lors des séances de classe, les enseignants et les personnes âgées conviennent de la place réservée à l'intervention de celles-ci. Par exemple, pour certaines activités, une personne âgée peut être jumelée à un seul élève pour l'aider dans ses travaux scolaires. Dans le cadre d'autres activités, la même personne âgée peut avoir à partager

<sup>20</sup> Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

<sup>21</sup> Council on the Ageing, *Mission*, <http://www.cotansw.com.au/index.asp?arID=3>

<sup>22</sup> Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

ses expériences personnelles sur un sujet devant de petits groupes d'élèves ou encore devant l'ensemble de la classe.

En ce qui a trait au recrutement des personnes âgées qui participent au programme, il se déroule principalement dans la région de Liverpool, à l'occasion de la journée annuelle des grands-parents (*Grandparents Day*). C'est à cette occasion que la majorité des personnes âgées qui participent actuellement au programme sont recrutées. Par ailleurs, un petit nombre de personnes âgées sont recrutées par la diffusion d'affiches disposées à différents endroits ou d'articles de journaux. Le conseil municipal de Liverpool appuie aussi le programme en publiant des articles et des commentaires dans son bulletin municipal. Finalement, le COTA, par son site Internet, sollicite les personnes âgées pour qu'elles s'inscrivent au programme *Grandfriends Intergenerational*<sup>23</sup>.

En ce qui concerne le choix des personnes âgées, chaque école est responsable d'évaluer et de sélectionner les candidats qui veulent participer au programme. Toutefois, les écoles bénéficient d'une assistance de la part des personnes âgées déjà impliquées dans le programme et des administrateurs du COTA. Ces derniers rencontrent notamment les directeurs des écoles afin de déterminer les personnes âgées qui participeront au programme. En tout, 42 personnes âgées bénévoles s'impliquent dans le projet<sup>24</sup>.

### 3 BILAN

#### ■ Aspects positifs de la pratique

Le programme *Grandfriends Intergenerational* présente plusieurs avantages :

- les personnes âgées servent de modèle pour les élèves, spécialement pour ceux qui n'ont plus de grands-parents;
- l'utilisation des habiletés et des expériences de vie des personnes âgées introduit une valeur ajoutée à l'enseignement;
- l'engagement des personnes âgées permet de maintenir un lien entre les générations;
- les personnes âgées impliquées dans le programme demeurent actives dans leur communauté et se sentent valorisées;
- la présence des enseignants permet une définition claire des rôles des personnes âgées et la mise en place de règles précises pour la tenue d'activités;
- les jeunes élèves développent un savoir, des attitudes et des valeurs axés sur l'égalité et la compréhension entre les générations;
- l'association entre le COTA et les personnes âgées impliquées permet une continuité dans la planification et l'organisation du programme;
- le programme peut facilement être mis en place au sein d'autres administrations;
- aucun financement gouvernemental n'est nécessaire. Le programme est financé par le COTA et par des dons de charité.

<sup>23</sup> Council on the Ageing, *Grandfriends*, <http://www.cotansw.com.au/index.asp?arID=20>

<sup>24</sup> Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

Des distinctions et des prix d'excellence ont aussi été attribués au programme :

- *Premiers Award 2000*;
- *Commonwealth Achievers Award 2001*;
- *Volunteer of the Year Award 2001*<sup>25</sup>.

### ■ Aspects négatifs de la pratique

La principale difficulté éprouvée pour le programme *Grandfriends Intergenerational* se situe sur le plan du recrutement et de la sélection de personnes âgées bénévoles<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

<sup>26</sup> Les recherches effectuées n'ont pu permettre de déterminer pourquoi le recrutement des bénévoles constitue une difficulté pour le programme. Alma Unit for Research on Ageing, *A National Study of Intergenerational Programs*, [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)

## BIBLIOGRAPHIE

---

- ALMA UNIT FOR RESEARCH ON AGEING (Page consultée le 12 décembre 2005). *A National Study of Intergenerational Programs*, [en ligne], [http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT\\_ICB\\_Report\\_Final\\_July03.doc](http://www.health.vic.gov.au/agedcare/downloads/VUT_ICB_Report_Final_July03.doc)
- COUNCIL ON THE AGEING (Page consultée le 11 décembre 2005). *Grandfriends*, [en ligne], <http://www.cotansw.com.au/index.asp?arID=20>
- COUNCIL ON THE AGEING (Page consultée le 11 décembre 2005). *Mission*, [en ligne], <http://www.cotansw.com.au/index.asp?arID=3>





PAYS DE GALLES



## LA POLITIQUE DU PAYS DE GALLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

La politique du Pays de Galles pour les personnes âgées, intitulée *Strategy for Older People in Wales*, a été publiée en 2003 par le gouvernement gallois (*Welsh Assembly Government*). Elle offre au gouvernement et à ses entités administratives une structure de base pour l'élaboration d'autres politiques qui tiennent compte des besoins des personnes âgées ainsi que des changements démographiques et sociaux. Les principaux éléments de la politique sont :

- un financement initial du gouvernement gallois de 21 M\$ CA est prévu pour les trois années financières qui suivent l'adoption de la politique<sup>27</sup>;
- l'établissement d'un *Assembly Government Ministerial Committee* pour s'assurer que les enjeux qui ont des impacts sur les personnes âgées soient pris en compte par le gouvernement gallois;
- la mise en place par le gouvernement du *National Partnership Forum for Older People in Wales*;
- la lutte contre l'âgisme et contre la discrimination envers les personnes âgées;
- la démonstration d'efforts concertés et ciblés pour encourager les personnes âgées à s'engager et à participer aux décisions qui les affectent;
- la mise en relief des enjeux liés aux personnes âgées pour l'élaboration d'autres politiques;
- offrir aux gouvernements locaux les outils nécessaires pour l'adoption d'une approche stratégique locale afin de faire face aux enjeux liés au vieillissement de la population<sup>28</sup>.

### 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

#### ■ Historique de la pratique

Sur le plan démographique, la population du Pays de Galles, qui est actuellement de plus de 3 millions d'habitants, ne devrait croître que de 100 000 personnes au cours des 20 prochaines années, soit une augmentation de 3 %, alors que le nombre de citoyens qui auront atteint l'âge de la retraite sera de 650 000, soit une augmentation de 11 % par rapport au nombre actuel qui est de 578 500. De plus, pour la même période, le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus devrait être de 82 000, soit une augmentation de 33 % par rapport au nombre actuel qui est de 61 654.

<sup>27</sup> Welsh Assembly Government, *Strategy for Older People in Wales*, p. 9, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>

<sup>28</sup> National Health Services Wales, *Delivery of landmark Strategy for Older People in Wales gets under way*, <http://www.wales.nhs.uk/documents/10748.htm>

Ces prévisions ont conduit le gouvernement du Pays de Galles à mettre sur pied, au printemps 2001, un groupe consultatif. Celui-ci avait pour mandat de réfléchir à l'élaboration d'une politique pour les personnes âgées, notamment à partir de consultations publiques. En mai 2002, le groupe consultatif rendait public son rapport intitulé *When I'm 64... or more*. Les conclusions de ce dernier ont servi de base à l'élaboration de la politique qui a été rendue publique au mois de janvier 2003<sup>29</sup>.

### ■ Organisme responsable de la pratique

Cette politique a été élaborée par le *minister of Health and Social Services* du gouvernement gallois. Ce dernier est responsable de veiller à son application par les différentes entités administratives concernées.

### ■ Objectifs poursuivis par la pratique

La politique a été mise en place afin de fournir au gouvernement gallois un cadre en vue de répondre aux principaux enjeux soulevés par le vieillissement de la population. Plus précisément, la politique devrait permettre au gouvernement gallois :

- de lutter contre l'âgisme et toute forme de discrimination envers les personnes âgées;
- de lutter contre les stéréotypes négatifs liés à l'âge;
- d'améliorer la participation et l'engagement des personnes âgées au sein de leur communauté<sup>30</sup>.

### ■ Principaux acteurs

Plusieurs acteurs sont concernés par la politique. Dans un premier temps, le *National Partnership Forum for Older People in Wales* agit en tant que comité consultatif pour le gouvernement gallois. Il a été mis sur pied en novembre 2004<sup>31</sup> dans le but de :

- donner des avis au gouvernement gallois lors de l'élaboration de politiques pour les personnes âgées;
- favoriser les débats et mettre l'accent sur l'élaboration de politiques efficaces qui bénéficieront aux personnes âgées, et ce, à tous les niveaux de gouvernance;
- fournir un canal de communication aux personnes âgées ainsi qu'à leurs représentants<sup>32</sup>.

Dans un deuxième temps, la politique s'appuie principalement sur les acteurs suivants :

- un ministre responsable des personnes âgées;
- un *Cabinet Sub-Committee* qui s'attaque aux enjeux qui touchent les personnes âgées et assure une gestion intégrée et cohérente de la politique au sein du gouvernement<sup>33</sup>;

<sup>29</sup> Welsh Assembly Government, *Strategy for Older People in Wales*, p. 10, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>31</sup> Welsh Assembly Government, *A Report on the Second Year of the Strategy for Older People in Wales*, p. 2, <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/content/strategy-annual-report-04-05-e.pdf>

<sup>32</sup> Welsh Assembly Government, *National Partnership Forum for Older People in Wales*, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/nat-part-forum-consult-e.htm>

- des *Strategy Development Co-ordinators* dans les autorités locales pour assurer la mise en place de la politique à ce niveau;
- un *Strategy Development Co-ordinator* qui se consacre au bénévolat<sup>34</sup>;
- un *Commissioner for Older People* a été institué par force de loi en 2005 afin de représenter et de défendre les intérêts des personnes âgées devant l'assemblée législative galloise<sup>35</sup>;
- un *Older People's Policy Program Board*, dont le rôle est d'évaluer et de gérer l'implantation des moyens d'action prévus pour atteindre les objectifs de la politique. La présidence de ce comité est assurée par le *Director for Health and Social Policy*, qui est assisté par la *Strategy Unit in the Older People and Long Term Care Policy Directorate*<sup>36</sup>.

## ■ Contenu de la pratique

### □ Contenu de la politique du vieillissement

La politique comprend huit chapitres et un plan d'action (*Action Plan*). Les deux premiers chapitres comprennent l'introduction et les raisons à l'origine de l'élaboration de la politique. Le troisième chapitre dresse un portrait global du contexte dans lequel la politique s'inscrit. Il établit le lien entre celle-ci et les principes énoncés par les Nations Unies relativement aux personnes âgées, et il offre un résumé des recommandations du groupe consultatif mis sur pied en 2001. Les cinq derniers chapitres présentent chacun un des cinq thèmes qui constituent les fondements de la politique, les orientations et les objectifs stratégiques qui sont rattachés à des orientations stratégiques. Ainsi, pour le premier thème, intitulé *Valoriser les personnes âgées*, l'orientation et les objectifs stratégiques sont :

- refléter les principes énoncés par les Nations Unies<sup>37</sup> concernant les personnes âgées afin de lutter contre la discrimination envers elles, leur donner une place plus importante dans la société et promouvoir une image positive du vieillissement :
  - renforcer l'engagement et la participation des personnes âgées au sein de la société et à tous les niveaux de gouvernance;
  - mettre en place un forum national pour les personnes âgées (*National Forum for Older People*) qui devra fournir des avis au gouvernement sur les enjeux qui touchent les personnes âgées;
  - concevoir et mettre en place des approches pour promouvoir une image positive des personnes âgées et assurer une meilleure compréhension et un plus grand respect entre les générations;
  - augmenter le niveau et l'impact de l'implication des personnes âgées dans leur communauté, par le bénévolat et des incitatifs pour qu'elles participent activement à la planification et au développement des services locaux et des infrastructures;

<sup>33</sup> Foundation for Assistive Technology, *Assistive Technology (AT) Forum News Bulletin No. 10, July 2004*, <http://www.fastuk.org/ATForumbulletinJul04.php#twenty>

<sup>34</sup> Welsh Assembly Government, *National Partnership Forum for Older People in Wales*, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/nat-part-forum-consult-e.htm>

<sup>35</sup> Welsh Assembly Government, *Commissioner for Older People in Wales*, <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/>

<sup>36</sup> Welsh Assembly Government, *A Report on the Second Year of the Strategy for Older People in Wales*, p. 5, <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/content/strategy-annual-report-04-05-e.pdf>

<sup>37</sup> Indépendance, participation, soins, accomplissement personnel et dignité.

- concevoir, mettre en place et promouvoir des politiques et des programmes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dont peuvent être victimes les personnes âgées;
- concevoir et mettre en place des services partagés adaptés aux besoins des personnes âgées, et ce, à l'aide de partenariats durables;
- mettre en place de meilleurs transports communautaires.

En ce qui concerne le second thème, *Changer la société*, l'orientation et les objectifs stratégiques se déclinent ainsi :

- promouvoir et améliorer les aptitudes des personnes âgées pour qu'elles continuent leur travail, qu'elles acquièrent des connaissances et qu'elles fournissent une contribution active à la société sur une base volontaire ou rémunérée :
  - travailler de concert avec le gouvernement du Royaume-Uni pour favoriser le recrutement et le maintien des personnes âgées sur le marché du travail;
  - travailler avec le gouvernement du Royaume-Uni afin d'adopter la législation nécessaire pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge lors de l'embauche;
  - aider plus de personnes âgées à mettre sur pied leur propre entreprise et les inciter à faire part de leurs connaissances et de leur expérience aux nouveaux entrepreneurs;
  - promouvoir les bénéfices de l'apprentissage et de la formation pour toutes les tranches d'âge;
  - créer un réseau communautaire de centres d'apprentissage pour répondre aux besoins locaux;
  - promouvoir et favoriser, d'une part, une plus grande accessibilité des installations de technologies de l'information dans les communautés et, d'autre part, développer les habiletés des personnes âgées dans l'utilisation de ces technologies.

En ce qui a trait au troisième thème, *Vivre plus longtemps en santé*, il est soutenu par l'orientation et les objectifs stratégiques suivants :

- promouvoir et améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées, par une planification et une prestation de services intégrés ainsi que par des diagnostics et des services de soutien appropriés :
  - concevoir et mettre en place un programme d'action pour la promotion de la santé chez les personnes âgées;
  - mettre en place un *National Service Framework for Older People*, qui veillera à uniformiser les normes en matière de soins et qui verra à atteindre une constance en ce qui a trait à l'accessibilité et à la qualité des soins de santé et des services sociaux;
  - prévenir et réduire les impacts de la maladie et des handicaps qui affectent les personnes âgées, à l'aide de politiques et de programmes qui tiendront compte des facteurs de risque et qui verront à promouvoir une vie saine;
  - promouvoir la santé et le bien-être des personnes âgées par l'entremise de partenariats durables au niveau local entre les autorités locales, les responsables de la santé et autres partenaires;
  - renforcer et développer les services de soins primaires et les services communautaires afin de satisfaire les besoins des patients, de leur famille et de leur communauté;

- concevoir et mettre en place des services de qualité qui répondront aux besoins des personnes âgées, en développant notamment des stratégies et des programmes auditifs, nutritionnels, pharmacologiques et dentaires.

Quant au quatrième thème, intitulé *Faire face à une plus grande dépendance : le logement, les services sociaux et les soins de santé*, l'orientation et les objectifs stratégiques sont :

- assurer une prestation de services de qualité qui permettront aux personnes âgées d'être autonomes dans un environnement sécuritaire, et s'assurer que ces services répondront à leurs besoins :
  - promouvoir une offre adéquate de logements qui combleront les besoins des personnes âgées et qui leur permettent de demeurer indépendantes le plus longtemps possible;
  - s'assurer que les personnes âgées, spécialement celles qui ont des handicaps, aient accès à toute l'aide et le soutien dont elles ont besoin pour demeurer dans leur domicile;
  - établir des procédures d'évaluation efficaces pour les soins de santé et les services sociaux;
  - augmenter l'offre de services de soins intermédiaires pour répondre aux besoins des personnes âgées à court et à long terme;
  - promouvoir le développement d'une vaste gamme de soins à domicile afin d'offrir plus de soutien aux personnes âgées et ainsi, de leur permettre de maintenir leur indépendance;
  - promouvoir la mise en place d'un système de soins plus flexible;
  - maintenir et étendre la réglementation en matière de soins dédiés aux personnes âgées.

Finalement, le thème *Mise en œuvre de la politique* est basé sur l'orientation suivante :

- implanter la politique avec un financement adéquat pour induire l'innovation et le changement dans tous les secteurs de la société, améliorer les services aux personnes âgées et fournir la base d'une planification efficace de ces services au sein d'une population vieillissante<sup>38</sup>.

Cependant, ce dernier thème ne poursuit aucun objectif stratégique en particulier.

#### □ Contenu du plan d'action

Le plan d'action énonce les principales actions gouvernementales qui doivent être entreprises pour mettre en place les objectifs de la politique. Par exemple, le plan d'action prévoyait notamment :

- l'établissement d'un sous-comité dédié aux personnes âgées dont la responsabilité est d'assurer la mise en place d'une approche concertée pour traiter les problèmes liés au vieillissement de la population. L'échéancier établissait sa mise en place pour l'été 2003<sup>39</sup> alors que, dans les faits, il a vu le jour en novembre 2003<sup>40</sup>;

<sup>38</sup> Welsh Assembly Government, *Strategy for Older People in Wales*, p. 9, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>

<sup>39</sup> Welsh Assembly Government, *Strategy for Older People in Wales*, p. 32, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>

<sup>40</sup> NHS Wales, *Assembly Government Establishes New Committee on Older People*, <http://www.wales.nhs.uk/documents/14208.pdf>

- que les autorités locales devaient inclure des personnes âgées dans leurs mécanismes de planification et de consultation avant avril 2004<sup>41</sup>. À ce jour, pratiquement toutes les autorités locales s'étaient conformées à cette exigence, notamment par l'instauration de forums consultatifs locaux<sup>42</sup>;
- la mise en place d'un programme de promotion des liens intergénérationnels. À cette fin, le gouvernement finance la Fondation Beth Johnson afin qu'elle élabore et qu'elle applique une stratégie pour l'implantation de projets intergénérationnels. Un Centre de pratiques intergénérationnelles (*Wales Inter-generational Practice Center*) a été mis en place à l'Université de Glamorgan en juillet 2004<sup>43</sup>.

Sur le plan de la reddition de comptes, un rapport annuel doit être préparé par le *Deputy Minister for Health and Social Services*. Le rapport annuel fait état des réalisations du gouvernement et des autorités locales relativement à l'application de la politique. De surcroît, il présente les accomplissements réalisés grâce à la politique dans le secteur du bénévolat, ainsi que les domaines d'intervention et les actions éventuelles à entreprendre. Par exemple, un financement de 600 000 \$ CA a été octroyé à *Age Alliance Wales* afin que l'organisation mette en place des projets pour l'atteinte de certains des objectifs de la politique<sup>44</sup>.

En ce qui a trait aux outils d'évaluation de la politique, le rapport annuel souligne qu'un cadre d'évaluation de la stratégie est en cours d'élaboration. La première évaluation complète de la politique devrait être menée aux niveaux gouvernemental et local en 2006. De plus, un cadre de gestion de la performance comprenant des cibles et des indicateurs devrait aussi être élaboré<sup>45</sup>.

### 3 BILAN

#### ■ Aspects positifs de la pratique

La politique découle d'une planification stratégique importante, sur la base de consultations publiques élargies. Les orientations et les objectifs stratégiques ainsi que les moyens de mise en œuvre y sont clairement exposés. De plus, la politique prend en compte une multitude d'enjeux, notamment sur les plans démographique, social et économique, qui touchent les personnes âgées et la société en général.

#### ■ Aspects négatifs de la pratique

La politique a été rendue publique il y a près de trois ans déjà et ses mécanismes d'évaluation ne sont toujours pas élaborés. L'application d'une politique devrait toujours être accompagnée d'un cadre précis pour évaluer les impacts de la politique et la performance du gouvernement dans sa mise en place.

<sup>41</sup> Welsh Assembly Government, *Strategy for Older People in Wales*, p. 32, <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>

<sup>42</sup> Welsh Assembly Government, *A Report on the Second Year of the Strategy for Older People in Wales*, <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/content/strategy-annual-report-04-05-e.pdf>

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

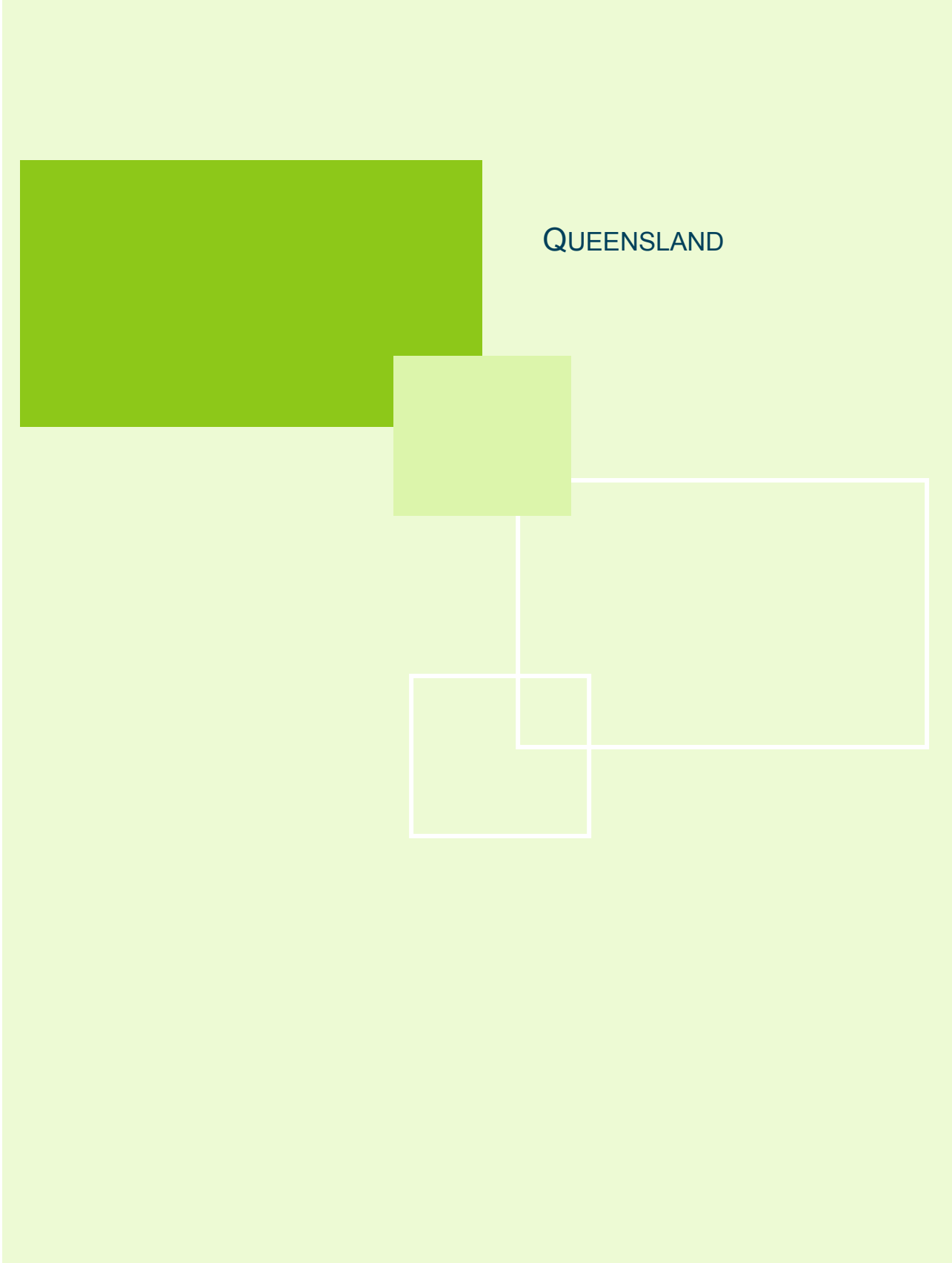
<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 18.

## BIBLIOGRAPHIE

- FOUNDATION FOR ASSISTIVE TECHNOLOGY (Page consultée le 22 novembre 2005). *Assistive Technology (AT) Forum News Bulletin No. 10, July 2004*, [en ligne], <http://www.fastuk.org/ATForumbulletinJul04.php#twenty>
- NHS WALES (Page consultée le 22 novembre 2005). *Assembly Government Establishes New Committee on Older People*, [en ligne], <http://www.wales.nhs.uk/documents/14208.pdf>
- NATIONAL HEALTH SERVICES WALES (Page consultée le 24 octobre 2005). *Delivery of Landmark Strategy for Older People in Wales Gets Under Way*, [en ligne], <http://www.wales.nhs.uk/documents/10748.htm>
- WELSH ASSEMBLY GOVERNMENT (Page consultée le 20 octobre 2005). *A Report on the Second Year of the Strategy for Older People in Wales*, [en ligne], <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/content/strategy-annual-report-04-05-e.pdf>
- WELSH ASSEMBLY GOVERNMENT (Page consultée le 24 novembre 2005). *Commissioner for Older People in Wales*, [en ligne], <http://www.wales.gov.uk/subicommolderpeople/>
- WELSH ASSEMBLY GOVERNMENT (Page consultée le 24 octobre 2005). *National Partnership Forum for Older People in Wales*, [en ligne], <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/nat-part-forum-consult-e.htm>
- WELSH ASSEMBLY GOVERNMENT (Page consultée le 20 octobre 2005). *Strategy for Older People in Wales*, [en ligne], <http://www.wales.gov.uk/subisocialpolicy/content/older/older-people-final-e.pdf>





QUEENSLAND



## LE PLAN D'ACTION DE L'ÉTAT DE QUEENSLAND

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

Le plan d'action de l'État de Queensland en Australie sur le vieillissement, intitulé *Our shared Future: Queensland Framework for ageing 2000-2004*, a été publié en décembre 1999 par le *Department of Communities*. La mise en œuvre de ce plan reposait sur la collaboration de 25 agences gouvernementales sous la coordination et la supervision du *Department of Communities*. Le plan d'action devait permettre de promouvoir :

- les intérêts des personnes âgées de l'État de Queensland;
- l'accès à des infrastructures adaptées aux personnes âgées;
- des occasions permettant aux personnes âgées de participer activement à tous les aspects de la vie communautaire;
- le bien-être et la santé pour toutes les personnes âgées;
- des possibilités, pour les personnes âgées, d'acquérir ou de conserver un emploi ainsi que de planifier leur retraite<sup>46</sup>.

### 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

#### ■ Historique de la pratique

Sur le plan démographique, la population de l'État de Queensland est actuellement de plus de 3 710 000 habitants. En 2003, les statisticiens ont dénombré 450 639 personnes âgées de 65 ans ou plus, soit une augmentation de 59 467 depuis 1998. Le pourcentage de personnes âgées de 65 ans ou plus est passé de 11,3 % à 11,8 % pour ces années respectives<sup>47</sup>. En 2031, la population âgée de plus de 65 ans devrait représenter 25,6 % de la population totale de Queensland, alors qu'elle représente actuellement environ 15,9 %.

Ces projections démographiques ont conduit le gouvernement de l'État de Queensland à donner suite à son plan d'action *Everyone's Future: Queensland's Forward Plan on Ageing*, un plan quinquennal créé en 1994 et développé en partenariat avec la communauté par un processus de consultation publique. Ce plan était le fruit d'une réflexion concernant les moyens pour la société de s'adapter au vieillissement de la population. À la suite de cette réflexion préliminaire, un plan d'action intitulé *Our Shared Future* a été élaboré pour aider le gouvernement à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés en 1998 dans le cadre de la mise en place de ses priorités concernant, no-

<sup>46</sup> Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)

<sup>47</sup> Australian Bureau of Statistics, *Population by age and sexe: Queensland*, <http://www.abs.gov.au/Ausstats/abs@.nsf/0/b737f659fcd40455ca256d81007e6cb2?OpenDocument>

tamment, l'amélioration de la qualité de vie ainsi qu'une communauté plus sécuritaire et solidaire<sup>48</sup>.

Le gouvernement a procédé à une consultation publique de février à mai 1999 en créant 23 groupes consultatifs<sup>49</sup>. Par exemple, ces réunions ont abordé la situation des travailleurs ou des chômeurs âgés ainsi que les personnes âgées ayant une langue et une culture différentes. Un document d'information incluant une feuille-réponse pour enrichir le débat a été distribué dans la communauté. En tout, 854 personnes ont participé à cette consultation publique<sup>50</sup>. L'analyse des réponses et commentaires de ces consultations a servi de base à l'élaboration de la politique qui a été rendue publique au mois de décembre 1999.

### ■ Organisme responsable de la pratique

Cette politique a été élaborée en 1999 à l'initiative du gouvernement de Queensland, sous la coordination et la supervision du *Department of Communities*, dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées en 1999. Son mandat est de promouvoir et de soutenir un service de qualité à la clientèle et la population de Queensland en faisant, par exemple, la promotion des intérêts des personnes âgées afin de s'assurer de leur contribution enrichissante et active à l'intérieur de la communauté<sup>51</sup>.

### ■ Objectifs poursuivis par la pratique

La politique a été mise en place afin de fournir au gouvernement de Queensland un cadre répondant davantage aux intérêts et aux besoins des personnes âgées dans l'esprit de l'inévitable progression du vieillissement de la population. Plus précisément, la politique devait permettre au gouvernement de promouvoir :

- les intérêts des personnes âgées de Queensland;
- l'accès à des infrastructures adaptées aux personnes âgées;
- les possibilités qui permettent aux personnes âgées de participer activement à tous les aspects de la vie communautaire;
- le bien-être et la santé pour toutes les personnes âgées de Queensland;
- les possibilités des personnes âgées à acquérir ou à conserver un emploi ainsi qu'à planifier leur retraite.

### ■ Principaux acteurs

Le plan d'action impliquait 25 agences gouvernementales, toutes coordonnées par le *Department of Communities*<sup>52</sup>. L'*Office for Seniors* fait partie de la branche administrative du *Department of Communities*, qui relève du *Minister for Communities, Disability services and Seniors*<sup>53</sup>.

<sup>48</sup> Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, p. 4, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Department of Communities, *About us*, <http://www.communities.qld.gov.au/department/about/purpose.html>

<sup>52</sup> Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, p. 6, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)

<sup>53</sup> Department of Communities, *Organisational Structure*,

Sur le plan de la reddition de comptes, la politique souligne que le *Department of Communities*, par l'entremise de l'*Office of the Ageing*, était responsable du suivi et du contrôle de la mise en place de la politique pour l'ensemble du gouvernement. Pour ce faire, un groupe de travail interministériel sur le vieillissement (*interdepartmental working group on ageing*) a été mis sur pied et devait se réunir au moins quatre fois par année<sup>54</sup>.

### ■ Contenu de la politique sur le vieillissement positif

Le plan d'action contient huit chapitres. Le premier chapitre comprend une introduction et présente les raisons à l'origine de l'élaboration de la politique. Le deuxième chapitre décline la vision et les principes qui guident le plan d'action. De plus, il présente succinctement les cinq thèmes auxquels est rattaché un objectif spécifique. Le troisième chapitre présente le mécanisme d'évaluation prévu pour mesurer l'efficacité du plan d'action. Les cinq derniers chapitres sont consacrés à un des cinq thèmes de la politique. Ainsi, pour tous les thèmes, à l'exception du premier, la politique présente l'objectif puis le ou les sous-thèmes ainsi que les résultats attendus et les moyens proposés pour atteindre ces résultats.

En fonction des besoins spécifiques du ministère de la Famille, de l'Enfance et de la Condition féminine, seuls certains sous-thèmes feront l'objet d'une présentation détaillée qui comprendra une description du sous-thème, des résultats attendus et des moyens pour atteindre les résultats attendus.

□ Premier thème : « Le leadership gouvernemental en matière de vieillissement »

L'objectif du thème « Le leadership gouvernemental en matière de vieillissement » était de promouvoir les intérêts des personnes âgées de Queensland. Toutefois, le thème ne comprenait aucun sous-thème. Il visait l'atteinte du résultat suivant :

- que le gouvernement de Queensland fasse la promotion des intérêts des personnes âgées au sein du gouvernement et dans la communauté. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ce résultat étaient :
  - de créer une tribune dans laquelle les personnes âgées peuvent débattre sur la manière de faire face au vieillissement et dans laquelle il est possible de présenter directement leur opinion au *Department of Communities*;
  - de financer l'établissement d'un institut de recherche multidisciplinaire sur le vieillissement de la population.

□ Deuxième thème : « La participation à la communauté »

L'objectif de ce thème était de promouvoir les possibilités qui permettent aux personnes âgées de participer activement à tous les niveaux de la vie communautaire. **Huit** sous-thèmes étaient associés à la réalisation de cet objectif, notamment :

- « Les attitudes de la communauté envers les personnes âgées », pour lequel le résultat attendu était :
  - d'améliorer les attitudes de la communauté à l'égard du vieillissement et des personnes

<sup>54</sup> [http://www.communities.qld.gov.au/department/about/documents/pdf/doc\\_orgstructure.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/department/about/documents/pdf/doc_orgstructure.pdf)  
 Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, p. 12, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)

- âgées. Pour atteindre ce résultat, le gouvernement avait prévu les moyens suivants :
- continuer à promouvoir et à soutenir les activités intergénérationnelles en renforçant la communication entre les différentes générations;
  - réaliser et distribuer du matériel informatif aux personnes âgées ainsi qu'à la communauté en général sur le vieillissement, les personnes âgées et les impacts du vieillissement de la population, telles les statistiques sur le profil des personnes âgées<sup>55</sup>;
  - entreprendre et continuer des activités pour combattre les stéréotypes de la faiblesse liée à l'âge;
  - encourager la reconnaissance envers les personnes âgées pour leur bénévolat et faire connaître leur engagement comme un capital social et économique de l'État;
  - continuer la promotion d'une image positive des personnes âgées auprès de la population de Queensland par des campagnes publicitaires;
  - améliorer la campagne de sensibilisation sur les moyens de combattre la discrimination sur le vieillissement.
- « La participation sociale », qui visait l'atteinte des résultats suivants :
    - augmenter la participation sociale des personnes âgées. Les moyens pour y parvenir étaient :
      - augmenter le financement de l'*Older People's Action Program*, créé par le *Department of Communities*, qui permet la réalisation de projets communautaires de lutte contre l'isolement social;
      - inclure les personnes âgées dans la création et la planification de stratégies pour améliorer les relations dans la communauté, comme le *Local Area Multicultural Partnership Program*.
    - une meilleure accessibilité de l'information sur les différents services offerts aux personnes âgées. Le principal moyen pour y parvenir était :
      - établir 16 nouveaux bureaux gouvernementaux dans les régions éloignées des centres urbains afin d'informer les citoyens sur les services gouvernementaux offerts.
  - « La technologie », qui visait l'atteinte du résultat suivant :
    - améliorer l'accès aux technologies pour les personnes âgées. Pour y parvenir, le gouvernement entendait mettre en avant les moyens suivants :
      - encourager les organismes non gouvernementaux à offrir la possibilité aux aînés d'utiliser la technologie, les ordinateurs par exemple;
      - continuer à faire la promotion des nouvelles technologies auprès des personnes âgées dans les bibliothèques publiques;
      - permettre l'accès à des ordinateurs et offrir une formation pour l'utilisation d'Internet dans les centres d'information pour les femmes.
  - « L'éducation », qui visait l'atteinte du résultat suivant :
    - l'amélioration de l'accessibilité à l'éducation pour les personnes âgées. Pour y parvenir, le gouvernement entendait mettre en place plusieurs moyens dont :
      - promouvoir un apprentissage qui soit continu et qui se perpétue même à la retraite;

<sup>55</sup> Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future : Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, p. 16, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)

- travailler en collaboration avec l'*Adult Community Education Advisory Committee* pour défendre les bénéfices de l'apprentissage tout le long de la vie;
  - offrir des programmes d'éducation adaptés aux personnes âgées;
  - encourager les personnes âgées à suivre des cours d'éducation aux adultes.
- « Le sport, les activités récréatives et culturelles », dont le résultat attendu était :
    - l'augmentation de la participation des aînés dans les loisirs, les sports et les passe-temps culturels. Les moyens prévus pour atteindre ce résultat étaient :
      - établir des liens avec les autres États australiens et les agences gouvernementales pour créer des programmes qui pourront soutenir les organisations qui offrent des activités aux personnes âgées;
      - distribuer un document vidéo qui présente cinq courts métrages. Cette vidéo devrait encourager les groupes communautaires et les individus à créer leur propre projet culturel;
      - cerner et promouvoir les activités culturelles à venir pour les personnes âgées et en faire la promotion;
      - coordonner la planification annuelle d'une stratégie pour un vieillissement actif;
      - enseigner aux organismes pour personnes âgées, aux gouvernements locaux et aux autres organismes offrant des activités sportives et de loisirs aux aînés, comment bonifier les services qu'ils offrent;
      - créer une publicité qui sera diffusée dans les journaux pour que les personnes âgées prennent conscience des bénéfices à la fois physiques et mentaux que procurent les sports, les loisirs et les activités culturelles;
      - soutenir la mise en œuvre du programme *Just Walk it*, dont le but est d'encourager les gens à adopter la marche comme passe-temps et comme moyen de demeurer dans un bon état de santé<sup>56</sup>;
      - modifier le programme de financement pour les sports de façon à accorder davantage de fonds aux organismes offrant des activités physiques et des loisirs pour les personnes âgées;
      - s'assurer que les personnes âgées soient consultées dans tout ce qui concerne la planification des loisirs locaux.

□ Troisième thème : « L'infrastructure communautaire »

L'objectif de ce thème était de promouvoir un accès approprié aux infrastructures communautaires pour les personnes âgées. Ce thème était divisé en trois sous-thèmes, dont :

- « La planification et le développement communautaire », qui visait l'atteinte du résultat suivant :
  - impliquer davantage les personnes âgées dans les processus de planification de l'aménagement du territoire de la communauté. Les moyens mis en œuvre pour y parvenir étaient :
    - distribuer un document à toute la population sur la façon de s'impliquer dans le processus de planification du territoire de leur région;

<sup>56</sup> City Development Directorate, *Just Walk it : New release*, <http://www.coventry-walks.org.uk/just-walk-it/news-release.html>

- encourager une collaboration entre les organismes communautaires, les gouvernements locaux et les agences gouvernementales pour intégrer les besoins des personnes âgées dans l'aménagement du territoire;
- réaliser une trousse pour aider et encourager les associations et les organismes communautaires à mieux cerner l'opinion des personnes âgées.

□ Quatrième thème : « Santé et bien-être »

Ce thème avait pour objectif la promotion de l'amélioration de la santé et du bien-être de toutes les personnes âgées.

□ Cinquième thème : « L'emploi et la planification de la retraite »

Ce thème visait à promouvoir, d'une part, les possibilités pour les personnes âgées d'obtenir et de conserver un emploi et, d'autre part, à soutenir les personnes âgées dans la planification de leur retraite. Ce thème était divisé en deux sous-thèmes, à savoir :

- « L'emploi », pour lequel cinq résultats étaient attendus :
  - que les employeurs et la communauté soient davantage informés sur la législation relative à la discrimination envers les personnes âgées. Les principaux moyens pour y parvenir étaient :
    - entreprendre des activités pour s'attaquer aux problèmes de discrimination fondée sur l'âge dans les milieux de travail;
    - colliger statistiques et autre information sur la discrimination fondée sur l'âge pour élaborer des stratégies visant à contrer le phénomène;
    - continuer de mener des programmes d'éducation communautaire en vertu de l'*Anti-discrimination Act 1991*;
    - offrir des formations additionnelles aux employés du secteur public sur la législation de l'État en matière de discrimination fondée sur l'âge.
  - que les recherches et études menées servent à élaborer des politiques et des programmes pour les travailleurs âgés. Pour y parvenir, le gouvernement entendait :
    - réaliser et analyser des études de pratiques exemplaires liées à l'emploi chez les travailleurs âgés;
    - colliger et disséminer de l'information sur l'importance d'engager les travailleurs âgés et les personnes âgées sans emploi.
  - augmenter les possibilités et améliorer l'assistance à l'emploi pour les personnes et les travailleurs âgés. Plusieurs moyens ont été envisagés pour atteindre ce résultat, dont :
    - faciliter l'accès aux programmes d'aide à l'emploi pour les personnes âgées;
    - améliorer l'attitude de la communauté envers les travailleurs âgés;
    - analyser et évaluer les principaux enjeux liés à la rétention des travailleurs âgés dans le secteur public.
  - augmenter les occasions pour les personnes âgées de démontrer leur expertise de manière à répondre à un marché du travail en évolution. Pour atteindre ce résultat, le gouvernement prévoyait notamment :
    - conscientiser les citoyens sur les options mises à leur disposition pour obtenir de nouvelles qualifications professionnelles tout au long de leur vie;
    - améliorer la reconnaissance des expertises et de l'expérience des travailleurs âgés;

- élaborer des programmes d'éducation et de formation pour répondre aux besoins économiques et sociaux des personnes âgées.
- augmenter la conclusion d'ententes flexibles avec les employeurs pour répondre à leurs besoins et à ceux des travailleurs âgés. Pour y parvenir, le gouvernement entendait notamment :
  - déterminer des pratiques de travail conçues pour attirer et retenir les travailleurs âgés au sein de la fonction publique;
  - revoir dans quelle mesure les agences gouvernementales mettent en place des politiques adaptées pour répondre aux besoins des personnes qui sont affectées par des incapacités, notamment celles qui sont liées à l'âge<sup>57</sup>.

### 3 BILAN

#### ■ Aspects positifs de la pratique

La politique découle d'une planification stratégique importante, sur la base de consultations publiques élargies. Elle renforce les liens à l'intérieur des différents niveaux gouvernementaux et aussi avec les organismes communautaires. De plus, les moyens d'action concernant la participation des personnes âgées dans la communauté sont très bien développés.

#### ■ Aspects négatifs de la pratique

Malgré qu'il existait des mécanismes d'évaluation, ceux-ci ne semblent pas avoir été respectés. Il devait y avoir un rapport rédigé annuellement pour permettre de dresser un bilan et de mettre en place de nouveaux moyens de mise en œuvre du plan d'action, mais il n'existe qu'un seul rapport, le *Progress Report 2001*. Un rapport final de ce plan d'action est présentement en rédaction, mais le gouvernement a déjà créé de nouvelles politiques sur le vieillissement.

<sup>57</sup> Department of Families, Youth and Community Care, *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)



## BIBLIOGRAPHIE

---

- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (Page consultée le 13 décembre 2005). *Population by age and sexe: Queensland*, [en ligne], <http://www.abs.gov.au/Ausstats/abs@.nsf/0/b737f659fcd40455ca256d81007e6cb2?OpenDocument>
- CITY DEVELOPMENT DIRECTORATE (Page consultée le 13 décembre 2005). *Just Walk it: New release*, [en ligne], <http://www.coventry-walks.org.uk/just-walk-it/news-release.html>
- DEPARTMENT OF COMMUNITIES (Page consultée le 13 décembre 2005). *About us*, [en ligne], <http://www.communities.qld.gov.au/department/about/purpose.html>
- DEPARTMENT OF COMMUNITIES (Page consultée le 13 décembre 2005). *Organisational Structure*, [en ligne], [http://www.communities.qld.gov.au/department/about/documents/pdf/doc\\_orgstructure.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/department/about/documents/pdf/doc_orgstructure.pdf)
- DEPARTMENT OF FAMILIES, YOUTH AND COMMUNITY CARE (Page consultée le 12 décembre 2005). *Our Shared Future: Queensland's Framework for ageing 2000-2004*, [en ligne], [http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf\\_report.pdf](http://www.communities.qld.gov.au/seniors/publications/documents/pdf/osf_report.pdf)





ROYAUME-UNI



## PROGRAMME DE MENTORAT INTERGÉNÉRATION DANS LES ÉCOLES (ROYAUME-UNI : OCTOBRE 1999 À SEPTEMBRE 2002)

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

Les principaux éléments de la pratique sont :

- la collaboration entre les différents acteurs : La *Beth Johnson Foundation* (BJF), la *Local Education Authority* (LEA) et les écoles;
- la participation d'hommes et des femmes âgés de plus de 50 ans qui jouent le rôle de mentor auprès d'enfants de 7 ans lors de leur première année secondaire. Ces mentors se comportent comme des confidents auprès des jeunes;
- l'amélioration de la communication et de l'écoute des personnes âgées vis-à-vis des jeunes;
- la redécouverte par les jeunes des personnes âgées;
- l'amélioration du rendement scolaire des jeunes élèves en difficulté ainsi que de leur qualité de vie;
- l'amélioration de la perception des aînés.

### 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

#### ■ Historique de la pratique

La pratique de mentorat intergénération dans les écoles britanniques trouve son origine dans les changements démographiques auxquels les pays occidentaux sont confrontés<sup>58</sup>. Dans cette perspective, la BJJ cherche depuis quelques années de nouveaux moyens pour améliorer le potentiel, l'influence et le rôle des personnes âgées dans la société<sup>59</sup>. Par cette expérience de mentorat intergénération au sein des écoles, la BJJ cherche à réconcilier deux groupes de la société (jeunes et aînés) susceptibles de connaître la marginalisation et l'exclusion, et à rendre ainsi la société plus cohésive<sup>60</sup>.

Par ailleurs, cette expérience trouve aussi sa raison d'être dans les résultats de recherche effectuée sur deux programmes pilotes sur les jeunes et les aînés, par le D<sup>r</sup> Steve Ellis, de la *Manchester Metropolitan University* (Ellis, 1998 et 1999<sup>61</sup>).

<sup>58</sup> The Beth Johnson Foundation, *Intergenerational Mentoring Project: Final Report*, p. 5, <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.pdf>

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>60</sup> *Ibid.*

<sup>61</sup> *Ibid.*

Le financement de ce projet provient d'un prix de 150 000 £ obtenu par la BJJ à la *National Health Action Zone Innovation Award*<sup>62</sup>.

Ce projet a été implanté en octobre 1999 et a pris fin en septembre 2002. Il a, en février 2003, été évalué à l'externe par la *Manchester Metropolitan University*.

### ■ Organismes responsables de la pratique

Pendant la durée du projet, qui était de trois ans, de 1999 à 2002, l'organisme responsable du projet était la BJJ. Il s'agit d'une fondation mise en place en 1992, et qui a comme objectif de faire connaître les besoins des personnes âgées<sup>63</sup>.

La BJJ était responsable du recrutement et de la formation des volontaires et de la coordination administrative du projet. À la fin de cette période de trois ans, la BJJ devait continuer à jouer un rôle dans la formation afin de garantir la qualité de la pratique<sup>64</sup>.

Deux autres organismes ont été associés à la pratique : la LEA et les écoles sélectionnées.

La LEA est un organisme public qui est responsable de l'éducation sur le plan local. Elle a sous sa supervision des écoles qui appartiennent à une zone géographique donnée. Dans le cadre de la mise en œuvre de la pratique, la BJJ s'est associée à la LEA qui comprend des écoles sélectionnées dans lesquelles la pratique a été implantée. Par cette association, la BJJ souhaitait qu'après les trois années d'existence du projet, la pratique puisse être reprise par la LEA. Pour cette raison, durant le projet, la BJJ s'assurait que le processus de recrutement des mentors, les manuels d'apprentissage, les manuels d'exercices et le système d'évaluation soient faits de telle sorte qu'ils soient intégrés directement à la LEA, mais aussi que les autres LEA du pays puissent l'adopter<sup>65</sup>.

Enfin, la BJJ avait aussi associé à son projet les écoles dans lesquelles la pratique devait se faire. Ces écoles avaient pour rôle de sélectionner les élèves qui devaient participer à la pratique et assurer son bon fonctionnement<sup>66</sup>.

### ■ Objectifs poursuivis par la pratique

Les objectifs poursuivis par l'expérience de mentorat intergénération touchent principalement les élèves participants, les aînés, les écoles et la communauté.

- En ce qui concerne les élèves, les auteurs de l'expérience souhaitaient<sup>67</sup> :
  - redonner aux élèves en difficulté de la confiance en soi, de l'amour-propre, et favoriser une transition réussie vers le collège;
  - améliorer la réussite scolaire de ces élèves et leur permettre de s'épanouir pleinement;

<sup>62</sup> The Beth Johnson Foundation, *Registered Charity: Projects initiated by the Foundation*, p. 15, <http://www.bjf.org.uk/Libraries/Local/66/Docs/Projects%20Initiated%20by%20the%20Foundation.pdf>

<sup>63</sup> The Beth Johnson Foundation, *Intergenerational Mentoring Project: Final Report*, p. 26, [http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.p](http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.pdf)

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 24.

- aborder la question de l'âgisme (comportement visant à déprécier les individus du fait de leur âge) et supprimer les stéréotypes des jeunes vis-à-vis des aînés.
- En ce qui concerne les mentors (les aînés), les auteurs de l'expérience souhaitaient<sup>68</sup> :
  - faire prendre conscience aux personnes âgées que leur expérience de vie est importante pour les jeunes générations et qu'elles ont un rôle de transmission de savoir et d'expérience à jouer auprès des jeunes;
  - offrir aux aînés une expérience positive auprès des jeunes;
  - atténuer la perception négative que les personnes âgées ont parfois vis-à-vis des jeunes.
- En ce qui concerne les écoles, les auteurs de l'expérience souhaitaient<sup>69</sup> :
  - offrir des ressources additionnelles (les mentors) aux écoles pour leur permettre de soutenir l'arrivée de nouveaux élèves en difficulté;
  - créer une atmosphère propice en vue d'encourager les élèves à demander de l'aide auprès des personnes âgées;
  - promouvoir de nouveaux modes d'enseignement axés sur la participation et la contribution des personnes âgées.
- En ce qui concerne la communauté, les auteurs de l'expérience souhaitaient<sup>70</sup> :
  - mettre en place une initiative communautaire basée sur la viabilité des relations entre les personnes âgées et les jeunes par l'intermédiaire de l'école;
  - réduire la fragmentation sociale intergénérationnelle.

## ■ Principaux acteurs

Dans cette pratique, il y a deux acteurs principaux : les mentors et les élèves.

Les mentors sont des hommes et des femmes âgés de plus de 50 ans recrutés sur une base volontaire. Le processus de recrutement s'est fait par la publicité du programme dans les médias (interviews à la radio, articles dans les journaux, etc.), par de l'affichage dans les places publiques (salles communautaires, marchés, centres commerciaux, bibliothèques, foyers municipaux) et par les agences de recrutement. Les conditions que devaient remplir les hommes et les femmes qui voulaient devenir des mentors étaient les suivantes : avoir les compétences et les qualités nécessaires pour devenir un mentor et avoir un casier judiciaire vierge<sup>71</sup>.

Les personnes âgées remplissant les conditions ont ensuite été convoquées.

Quant aux élèves, leur recrutement a été effectué par l'envoi d'un courrier à tous les parents qui avaient des enfants âgés de 7 ans dans les écoles. Pour aider les écoles à sélectionner les élèves participant à l'expérience, les critères suivants ont été retenus<sup>72</sup> :

- avoir des difficultés d'adaptation dans son environnement scolaire;
- avoir un bon rendement scolaire, mais être démotivé et avoir besoin d'être motivé;

<sup>68</sup> The Beth Johnson Foundation, *Intergenerational Mentoring Project: Final Report*, p. 25, <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.pdf>

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 8-12.

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 12.

- avoir des lacunes sur le plan scolaire et ne pas être motivé à y remédier;
- avoir des aptitudes faibles dans l'organisation;
- avoir des difficultés à parler à sa famille et aux professeurs de leur problème;
- avoir un amour-propre très faible et ne pas avoir confiance en soi;
- avoir besoin d'être valorisé;
- ne pas avoir d'appui familial ou ne pas avoir de contact régulier avec un adulte.

### ■ Contenu de la pratique

Chaque mentor sera jumelé avec un jeune et il passera une demi-journée par semaine avec lui pendant une année scolaire. Il sera avec lui dans la salle de classe pour lui apporter des encouragements<sup>73</sup>.

## 3 BILAN

D'après l'évaluation qui a été effectuée de cette expérience, le bilan suivant peut être dressé :

### ■ En ce qui concerne les liens intergénération

Les bénéfices obtenus par les mentors sont liés au développement des habiletés, au développement personnel et surtout au fait qu'ils comprennent mieux les jeunes et connaissent un peu mieux le travail des professeurs. Par exemple, les mentors reconnaissent que leur communication et leur écoute vis-à-vis des jeunes se sont améliorées. Quant aux élèves, ils étaient contents de pouvoir parler et échanger avec des personnes plus âgées<sup>74</sup>.

### ■ En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la vie des élèves et des aînés

L'évaluation de la pratique montre qu'il y a eu de façon générale une amélioration de la qualité de vie chez les enfants et chez les aînés<sup>75</sup>.

Par rapport aux enfants, l'évaluation montre qu'ils ont pu améliorer leur estime d'eux. Grâce à la pratique, ils ont pris conscience qu'ils avaient de bonnes idées et qu'ils pouvaient être écoutés. L'évaluation a aussi démontré que la plupart des enfants (approximativement 75 %) estiment avoir amélioré leur organisation de travail scolaire, qu'ils sont maintenant capables de se donner des objectifs, de rendre leurs travaux à temps, etc. Par rapport aux habiletés acquises grâce à la pratique, l'évaluation montre aussi que la plupart des enfants estiment qu'ils sont maintenant

<sup>73</sup> The Beth Johnson Foundation, *Intergenerational Mentoring Project: Final Report*, p 25, <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.pdf>

<sup>74</sup> Stephen W. Ellis, *Changing the Lives of Children and Older People: Intergenerational Mentoring in Secondary Schools*, p. 38, <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People.pdf#search=Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People%3A%20Intergenerational%20Mentoring%20in%20Secondary%20Schools>

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 20-25.

bons ou assez bons dans la résolution de problèmes, dans la lecture, dans l'utilisation des ordinateurs et dans le travail en groupe<sup>76</sup>.

Par rapport aux mentors (les aînés), l'évaluation montre que seulement 20 % d'entre eux ont éprouvé des problèmes émotifs, et que 50 % ont connu le découragement au début de la pratique. Toutefois, au terme d'une année scolaire, la plupart des mentors estiment qu'ils ont amélioré leur qualité de vie<sup>77</sup>. De même, l'évaluation prouve que 76 % sont devenus optimistes par rapport à leur autonomie personnelle et par rapport à leur projet d'avenir<sup>78</sup>.

### ■ En ce qui concerne la communauté

Les effets de la pratique ne se sont pas limités seulement aux aînés et aux jeunes qui ont participé au projet, mais touchent également la communauté. Par exemple, plusieurs initiatives ont été entreprises pour résoudre les conflits entre jeunes et aînés dans les quartiers. Maintenant, les activités entre générations sont soutenues par la communauté, elles font partie intégrante du processus de développement de la communauté. En plus, dans la communauté, les projets sur les jeunes et sur les aînés ne sont plus faits de façon isolée<sup>79</sup>.

Pour finir, les aînés qui ont participé à cette expérience de mentorat intergénération sont devenus une force de changement, c'est-à-dire qu'ils sont devenus un groupe permettant aux autres personnes âgées de prendre conscience de leurs valeurs et de la contribution qu'elles peuvent non seulement apporter aux jeunes dans les écoles, mais aussi à leur communauté<sup>80</sup>.

<sup>76</sup> Stephen W. Ellis, *Changing the Lives of Children and Older People: Intergenerational Mentoring in Secondary Schools*, p. 22-24,

<http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People.pdf#search='Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People%3A%20Intergenerational%20Mentoring%20in%20Secondary%20Schools>

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 39-40.



## BIBLIOGRAPHIE

- ELLIS, STEPHEN W. (Page consultée le 14 décembre 2005). *Changing the Lives of Children and Older People: Intergenerational Mentoring in Secondary Schools*, [en ligne], <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People.pdf#search='Changing%20the%20Lives%20of%20Children%20and%20Older%20People%3A%20Intergenerational%20Mentoring%20in%20Secondary%20Schools>
- THE BETH JOHNSON FOUNDATION (Page consultée le 14 décembre 2005). *Intergenerational Mentoring Project: Final Report*, [en ligne], <http://www.centreforip.org.uk/Libraries/Local/67/Docs/Y7%20Intergenerational%20Mentoring%20Final%20Report.pdf>
- THE BETH JOHNSON FOUNDATION (Page consultée le 14 décembre 2005). *Registered Charity: Projects initiated by the Foundation*, [en ligne], <http://www.bjf.org.uk/Libraries/Local/66/Docs/Projects%20Initiated%20by%20the%20Foundation.pdf>





TASMANIE



## LE PLAN D'ACTION DE L'ÉTAT DE TASMANIE POUR UN VIEILLISSEMENT POSITIF 2000-2005

### 1 POINTS SAILLANTS DE LA PRATIQUE

Le plan d'action de l'État de Tasmanie en Australie pour un vieillissement positif, intitulé *The Tasmanian Plan for Positive Ageing 2000-2005*, a été publié en 1999 par le *Department for Health and Human Services*. La mise en œuvre de ce plan repose sur le gouvernement tasmannien, en étroite collaboration avec les gouvernements locaux, les compagnies, les organismes communautaires et les individus. Les principaux éléments de la politique sont :

- mettre des efforts pour :
  - créer un esprit communautaire favorable aux personnes âgées et au vieillissement;
  - augmenter la participation des personnes âgées aux activités sociales, au bénévolat, aux loisirs et sur le marché du travail;
  - maintenir et promouvoir une bonne qualité de vie et une indépendance des personnes âgées dans leur communauté;
  - améliorer l'accès et la compréhension des personnes âgées aux nouvelles technologies de l'information.
- l'implication de plusieurs acteurs, à savoir :
  - le *Positive Ageing Steering Committee*;
  - le *Seniors Bureau*;
  - le *Positive Ageing Consultative Committee*;
  - le *Crime Prevention and Community Council*.

### 2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PRATIQUE

#### ■ Historique de la pratique

Sur le plan démographique, la population de l'État de Tasmanie est actuellement de plus de 472 000 habitants. Lors de l'élaboration du plan d'action, les statisticiens ont dénombré environ 75 000 personnes âgées de plus de 60 ans, soit 1 personne sur 6. En 2021, cette proportion devrait augmenter pour atteindre 1 personne sur 4<sup>81</sup>.

Ces projections démographiques ont conduit le gouvernement tasmannien à créer un comité d'orientation (*Positive Ageing Steering Committee*) qui avait comme mandat d'élaborer un plan d'action pour favoriser un vieillissement positif. Le plan d'action a été établi dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées en 1999. En vue de l'élaboration de la politique,

<sup>81</sup> Department of Health and Human Services, *Tasmanian Plan for Positive Ageing*, p. 2, [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs\\_tasposageplan2000-5.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs_tasposageplan2000-5.pdf)

le gouvernement de Tasmanie a consulté les individus, les compagnies, les trois niveaux gouvernementaux et les groupes communautaires. Cette consultation avait pour objectif de cerner les priorités d'intervention en vue de répondre aux besoins des personnes âgées et de construire une société dans laquelle les personnes de tous les âges seraient reconnues et valorisées, traitées avec dignité et respect.

En janvier 1999, *Positive Ageing Steering Committee* publiait son rapport *Our Future – Towards Positive Ageing in Tasmania*. Celui-ci présentait les orientations à prendre pour faire face au phénomène grandissant du vieillissement de la population. Ce document a été distribué dans la communauté, et plus de 200 organismes et individus ont rempli la feuille-réponses accompagnant ce document pour enrichir le débat sur les mesures que les individus et la communauté devraient entreprendre afin de répondre davantage aux besoins des personnes âgées. De plus, le *Positive Ageing Steering Committee* a constitué huit groupes consultatifs qui ont cerné les orientations stratégiques à la base de la rédaction du plan d'action. Le résultat de cette consultation constitue le plan d'action de Tasmanie pour un vieillissement positif rendu public en décembre 1999<sup>82</sup>.

### ■ Organismes responsables de la pratique

Ce plan a été élaboré en 1999 à l'initiative du *Department of Health and Human Services* dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées. Ce ministère a la responsabilité d'offrir des services favorisant le maintien et l'amélioration de la santé et du bien-être des Tasmaniens<sup>83</sup>. Les personnes âgées sont le groupe cible de plusieurs politiques élaborées par ce ministère. Le *Seniors Bureau* est responsable de veiller à l'application du plan d'action<sup>84</sup>.

### ■ Objectifs poursuivis par la pratique

Les objectifs du plan d'action de l'État de Tasmanie pour un vieillissement positif sont :

- créer un esprit communautaire qui soit favorable aux personnes âgées et au vieillissement;
- augmenter le taux de participation des personnes âgées dans les activités sociales, le bénévolat, les loisirs ainsi que dans le travail rémunéré;
- améliorer les systèmes de transport et le renforcement du sentiment de sécurité à la maison et dans la communauté;
- maintenir et promouvoir une bonne qualité de vie et une indépendance des personnes âgées dans leur communauté;
- améliorer l'accès et la compréhension des personnes âgées concernant l'information sur l'éducation et sur les nouvelles technologies<sup>85</sup>.

### ■ Principaux acteurs

L'un des maillons forts de cette politique réside dans le fait qu'elle inclut plusieurs acteurs. Dans un premier temps, le gouvernement de l'État de Tasmanie, plus précisément le *minister for Health and Human Services*, a nommé le *Positive Ageing Steering Committee*. Ce comité était composé de personnes âgées, de membres d'associations et d'organismes communautaires ainsi que de

<sup>82</sup> Department of Premier and Cabinet, *About the bureau*, <http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/>

<sup>83</sup> Department of Health and Human Services, *Profile*, <http://www.dhhs.tas.gov.au/agency/profile>

<sup>84</sup> Department of Health and Human Services, *Tasmanian Plan for Positive Ageing*, p. 32,

[http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs\\_tasposageplan2000-5.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs_tasposageplan2000-5.pdf)

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 29.

membres du gouvernement local, de l'État et du gouvernement fédéral. Le mandat du comité était de réfléchir sur le développement d'un plan d'action sur le vieillissement positif, notamment en :

- publiant un rapport, en janvier 1999, intitulé *Our Future – Towards Positive Ageing in Tasmania*;
- créant huit comités consultatifs qui se sont réunis en mars 1999. Chacun de ces comités comprenait un membre du *Positive Ageing Steering Committee* ainsi que des personnes âgées et des représentants d'organisations pour personnes âgées et avait comme but de consulter la population sur un élément spécifique du vieillissement;
- présidant, en juillet 1999, neuf ateliers composés de personnes ayant participé aux comités consultatifs. Ces comités devaient, à partir des résolutions des consultations proposées, diriger des actions concrètes pour un vieillissement positif.

Par ailleurs, la politique s'appuie aussi sur les acteurs suivants :

- le *Seniors Bureau*, créé par le *Department of Premier and Cabinet*, est responsable de la coordination et de la mise en œuvre du plan sur le vieillissement positif. Les différents ministères ou organismes gouvernementaux concernés par ce plan font part des progrès et des résultats du plan au cabinet du ministre par l'entremise du *Seniors Bureau*. Ce dernier a comme mandat de rédiger un rapport final présentant en détail ce qui a été fait dans le cadre de ce plan en 2005;
- le *Positive Ageing Consultative Committee*, créé en 2003, a comme mandat de fournir des conseils au *Seniors Bureau*. De plus, ce comité aide le *Seniors Bureau* dans le processus d'élaboration d'un nouveau plan d'action, le *Tasmanian Plan for Positive ageing 2006-2011*<sup>86</sup>;
- le *Crime Prevention and Community Council* a comme mandat de mettre sur pied des stratégies pour augmenter le sentiment de sécurité au sein de la communauté<sup>87</sup>.

## ■ Contenu de la politique sur le vieillissement positif

Le plan comporte onze chapitres. Les trois premiers chapitres comprennent l'introduction et les raisons à l'origine de l'élaboration de la politique. Le quatrième chapitre présente cinq thèmes auxquels sont rattachés les cinq objectifs poursuivis par le plan d'action. Les cinq chapitres suivants présentent différents outils pour atteindre les objectifs liés aux enjeux du plan pour un vieillissement positif. Le dernier chapitre présente le *Seniors Bureau* comme un outil pour améliorer et superviser l'élaboration de ce plan.

Au premier thème, intitulé *L'esprit communautaire*, est associé l'objectif suivant : créer un esprit communautaire favorable aux personnes âgées et au vieillissement. Les principales actions proposées sont :

- mettre sur pied une stratégie de communication pour promouvoir une attitude positive face au vieillissement et aux personnes âgées. La création d'affiches et de troupes d'information a été une des stratégies utilisées. Ces documents doivent permettre

<sup>86</sup> Seniors Bureau, Department of Premier and Cabinet, *Tasmanian Plan for Positive Ageing 2000-2005: Final Report*, [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan\\_for\\_positive\\_ageing.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan_for_positive_ageing.pdf)

<sup>87</sup> Department of Health and Human Services, *Tasmanian Plan for Positive Ageing*, p. 20, [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs\\_tasposageplan2000-5.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs_tasposageplan2000-5.pdf)

d'éliminer les stéréotypes entourant le vieillissement et de montrer que les personnes âgées s'impliquent activement et contribuent à l'enrichissement de la communauté. En 2001, une trousse d'information pour les personnes âgées a été distribuée par les organismes communautaires, les commerces, les écoles et par certains individus. Cette trousse contient de l'information sur les loisirs, les modes de vie, l'éducation, la prévention et la sécurité, le transport et le bénévolat;

- parrainer la remise d'un prix annuel pour un média ayant dressé un portrait positif à l'égard des personnes âgées, combattant ainsi les stéréotypes;
- créer un projet de partenariat entre les écoles et les personnes âgées pour favoriser les liens intergénérationnels;
- adopter une loi anti-discriminatoire pour s'assurer que les personnes âgées ne subissent pas de discrimination en raison de leur âge;
- créer un comité consultatif sur le vieillissement positif (*Positive Ageing Consultative Committee*) qui fournira des conseils au *Seniors Bureau*, celui-ci étant responsable de la surveillance de la politique sur le vieillissement positif.

Les gouvernements locaux, les compagnies ainsi que les organismes communautaires sont aussi impliqués et doivent participer à la promotion d'une image positive des personnes âgées dans les médias. Créer des liens avec les médias en leur fournissant des articles ainsi que de l'information sur les activités intergénérationnelles va dans cette direction.

Au deuxième thème, intitulé *S'impliquer dans votre communauté*, est associé l'objectif suivant : augmenter le taux de participation des personnes âgées dans les activités sociales, le bénévolat, les loisirs ainsi que dans le travail rémunéré. Les principales actions proposées sont :

- réaliser une recherche sur les perspectives d'emplois pour les personnes âgées, les formations offertes, les retraites anticipées, la discrimination fondée sur l'âge, les différents types d'occupation professionnelle, la moyenne d'âge ainsi que les pratiques existantes pour intégrer les travailleurs plus âgés au marché du travail;
- offrir un programme pour aider les femmes âgées désirant retourner sur le marché du travail et éventuellement élargir ce programme chez les hommes;
- encourager les organismes de sports et de loisirs à offrir des activités aux personnes âgées et, dans le même ordre d'idées, instaurer un partenariat avec les gouvernements locaux et les organismes communautaires pour créer davantage d'activités pour les personnes âgées.

Les gouvernements locaux, les compagnies et les organismes communautaires devraient fournir de l'information sur les associations communautaires locales et créer un répertoire sur les différentes possibilités de bénévolat, et encourager des activités intergénérationnelles en offrant, par exemple, une formation aux personnes âgées sur les nouvelles technologies présentées par des jeunes.

Au troisième thème, intitulé *Vivre dans sa communauté*, est associé l'objectif suivant : améliorer le système de transport et renforcer le sentiment de sécurité des personnes âgées dans leur foyer et dans leur communauté. En ce qui a trait au système de transport, le gouvernement propose d'offrir des cours aux personnes âgées sur la conduite sécuritaire et de mettre en place de nouveaux mécanismes d'évaluation pour déterminer si une personne âgée est apte à conserver son permis de conduire.

En ce qui a trait au logement, le gouvernement propose :

- d'améliorer la vérification des normes de sécurité et d'améliorer la formation des personnes offrant des services à domicile;
- de mener des études sur la construction de résidences communautaires et de mettre en place un site Internet pour les personnes âgées désirant habiter une maison;
- de surveiller la planification et les projets d'infrastructures des gouvernements locaux pour s'assurer qu'ils reflètent bien les besoins des personnes âgées.

En ce qui concerne la prévention et la sécurité, le gouvernement propose d'élaborer des stratégies d'éducation pour prévenir les incendies et pour améliorer la sécurité tout particulièrement pour les femmes âgées, et ce, grâce à l'implication des policiers et du *Crime Prevention and Community Safety Council*.

Au quatrième thème, intitulé *la santé, l'indépendance et l'appui de la communauté*, est associé l'objectif suivant : soutenir et promouvoir des habitudes de vie saines et une indépendance des personnes âgées dans leur communauté. En ce qui concerne les soins à domicile, le gouvernement propose :

- de rédiger une étude pour que les soins à domicile soient mieux adaptés aux besoins des personnes âgées;
- de mettre sur pied des stratégies pour fournir davantage de soins à domicile aux personnes âgées vivant dans des milieux ruraux et éloignés.

Le gouvernement suggère entre autres aux gouvernements locaux, aux compagnies et aux organismes communautaires les actions suivantes : parrainer des expositions, des forums communautaires et des séances d'information sur la santé par des intervenants communautaires; faire de la publicité sur l'importance d'une alimentation et d'habitudes de vie saines, par des dépliants et des affiches publicitaires dans les magasins et les centres commerciaux.

Au cinquième thème, intitulé *Éducation et information dans votre communauté*, est associé l'objectif suivant : améliorer l'accès et la compréhension par les personnes âgées de l'information sur l'éducation et sur les nouvelles technologies. Pour ce faire, le gouvernement propose :

- de travailler avec les associations de personnes âgées pour favoriser partout sur le territoire l'implantation d'écoles pour le troisième âge et de cours d'informatique;
- de promouvoir au sein des organisations pour les personnes âgées l'information et les services gouvernementaux accessibles dans Internet et de fournir une formation sur l'utilisation des services gouvernementaux en ligne.

Le gouvernement suggère, notamment aux gouvernements locaux, aux compagnies et aux organismes communautaires, de parrainer une formation en informatique pour les personnes âgées et de travailler en collaboration avec ces dernières, les écoles et les collèges ainsi que le centre d'accès à l'information en ligne, pour créer un projet d'enseignement qui encouragerait les personnes âgées à en apprendre davantage sur les nouvelles technologies<sup>88</sup>.

<sup>88</sup> Department of Health and Human Services, *Tasmanian Plan for Positive Ageing*, p. 30, [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs\\_tasposageplan2000-5.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs_tasposageplan2000-5.pdf)

### 3 BILAN

#### ■ Aspects positifs de la pratique

La politique découle d'une planification stratégique importante, sur la base de consultations publiques élargies. Elle renforce les liens à l'intérieur des trois sphères gouvernementales, mais aussi avec les organismes communautaires, les compagnies et les individus. Les mécanismes d'évaluation avaient déjà été pensés lors de l'élaboration de la politique. Tout au long du processus d'implantation du plan d'action, le *Seniors Bureau* s'est assuré de la mise en œuvre et du respect de ce plan. Le *Positive Ageing Consultative Committee* agit en tant que conseiller du *Seniors Bureau*, ce qui renforce ce mécanisme d'évaluation. Un rapport, publié en 2005, concernant les résultats de cette politique, a été rédigé par le *Seniors Bureau* en collaboration avec le *Positive Ageing Consultative Committee*<sup>89</sup>. Le *Seniors Bureau* travaille présentement à l'élaboration de la suite du plan 2000-2005, intitulée *All Ages, All Tasmanians Together 2006-2011*, ce qui est un signe de réussite de cette politique.

---

<sup>89</sup> Seniors Bureau, *Tasmanian Plan for Positive Ageing 2000-2005: Final Report*, p. 2, [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan\\_for\\_positive\\_ageing.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan_for_positive_ageing.pdf)

## BIBLIOGRAPHIE

---

DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES (Page consultée le 15 décembre 2005). *Profile*, [en ligne], <http://www.dhhs.tas.gov.au/agency/profile>

DEPARTMENT OF HEALTH AND HUMAN SERVICES (Page consultée le 8 décembre 2005). *Tasmanian Plan for Positive Ageing*, [en ligne], [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs\\_tasposageplan2000-5.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/pdfs/dhhs_tasposageplan2000-5.pdf)

DEPARTEMENT OF PREMIER AND CABINET (Page consultée le 8 décembre 2005). *About the bureau*, [en ligne], <http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/>

SENIORS BUREAU, DEPARTMENT OF PREMIER AND CABINET (Page consultée le 10 décembre 2005). *Tasmanian Plan for Positive Ageing 2000-2005: Final Report*, [en ligne], [http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan\\_for\\_positive\\_ageing.pdf](http://www.dpac.tas.gov.au/divisions/seniors/documents/plan_for_positive_ageing.pdf)